

TROPHÉE SÉNIORS DE VILLARCEAUX

29 & 30 Juin 2022

Règlement de l'épreuve

CLOTURE DES INSCRIPTIONS

Mardi 14 juin à 17h00.

LISTE DES JOUEURS

La liste des joueurs retenus sera publiée le dimanche 19 juin.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux et les règles locales permanentes des épreuves Fédérales du Vade-mecum Sportif 2022 édité par la FFGolf. Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

Trophée Séniors inscrit au calendrier national 2022 (épreuve comptant pour Mérite Séniors National) ouvert aux joueuses et joueurs licenciés de la Fédération Française de Golf ou d'une fédération étrangère reconnue.

Catégorie SENIORS Messieurs : Les joueurs devront avoir 50 ans révolus à la veille du 1^{er} jour de l'épreuve

Catégorie VETERANS : Les joueurs devront avoir 65 ans révolus à la veille du 1^{er} jour de l'épreuve

Catégorie SENIORS Dames : Les joueuses devront avoir 50 ans révolus à la veille du 1^{er} jour de l'épreuve

Les joueuses et joueurs devront être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat médical en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié.

Les joueurs devront s'être acquittés du « droit de jeu fédéral annuel » de 35€.

Celui-ci devra avoir été enregistré à la FFGolf à la date limite des inscriptions, faute de quoi l'inscription de la joueuse ou du joueur sera bloquée lors du contrôle des inscrits. Pour les étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni à l'inscription.

LIMITE D'INDEX

La limite d'index est fixée à **15,4** pour les Messieurs et **18,4** pour les Dames.

LIMITE DU CHAMP DE JOUEUSES ET JOUEURS

Le champ de joueuses et joueurs sera limité à 144 (dont un minimum de 33 places pour les Dames et 14 Wild Cards maximum).

Il sera réservé 15 places dans le champ des messieurs et les 5 places dans celui des dames qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.

Puis les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué ci-dessus.

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ des joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs.

Note 1 : Si le nombre de places maximum pour les joueuses dames n'est pas atteint, les places restantes seront reportées pour les messieurs et inversement.

Note 2 : L'ordre du mérite pris en compte sera celui disponible au 14 juin 2022 et l'index sera celui figurant dans Fléole à la date de clôture des inscriptions. Les joueurs licenciés auprès d'une Fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

INSCRIPTION ET DROIT D'ENGAGEMENT

La clôture des engagements est fixée au **mardi 14 juin à 17h00**.

L'inscription se fait auprès du secrétariat du Golf de Villarceaux. Tél. : 01 34 67 73 83 - Mail : accueil@villarceaux.com, à l'aide du formulaire ci-joint accompagné du règlement des droits d'inscription.

Les engagements des joueurs ne sont considérés comme valables que parvenus au secrétariat du Golf de Villarceaux - Château du Couvent - 95710 CHAUSSY - Tél. : 01 34 67 73 83 - Mail : accueil@villarceaux.com au plus tard le **mardi 14 juin à 17h00**, accompagnés des droits d'inscriptions.

Le règlement doit se faire par chèque à l'ordre de : **A.S. Golf de Villarceaux**

- Joueurs extérieurs au Club : 80 €
- Membres ASV : 30 €

Pour les joueurs déclarant forfait après le mardi 28 juin à 12h00, les droits d'inscription resteront acquis au club.

FORMULE DE JEU

L'épreuve se jouera sur 36 trous / stroke-play / 18 trous par jour.

HORAIRES ET MARQUES DE DÉPART

Le premier départ du premier jour est fixé à **7h30** et celui du deuxième jour à **7h00**.

Les départs se feront toutes les **11 mn**.

- 1er jour : Bloc 2, bloc 1, bloc 3, bloc 4.

- 2ème jour : En fonction des résultats du 1er tour, ordre décroissant.

Affichage des départs du premier jour sur tableau officiel ou sur le site internet du club www.villarceaux.com, onglets « Compétitions » « Trophée Séniors de Villarceaux » à partir de 12h00 le mardi 28 juin. Mise en ligne des départs du deuxième jour sur le site internet du club www.villarceaux.com, onglets « Compétitions » « Trophée Séniors de Villarceaux », à partir de 20h30 le mercredi 29 juin, ou en appelant au 01 34 67 73 83.

Repères/Marques de départ :

- Marques jaunes pour les Seniors Messieurs et Vétérans.
- Marques rouges pour les Seniors Dames

JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

Journée de reconnaissance gratuite est fixé le mardi 28 Juin.

Jeudi 23 Juin, vendredi 24 Juin et lundi 27 Juin, journées de reconnaissance à 50% du GF.

Les départs devront être réservés au secrétariat.

JEU LENT

La procédure du « Prêt Jouez ! » des règles locales fédérales permanentes s'applique.

CLASSEMENT ET DEPARTAGE « TROPHÉE SÉNIORS DE VILLARCEAUX »

Les classements Dames et Messieurs du Trophée Séniors sont des classements exclusivement en brut et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte).

Départage :

En cas d'égalité pour la première place pour les Dames comme pour les Messieurs, le départage se fera par un play-off « trou par trou » à partir du trou n°1. En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Pour les autres places, les joueuses et joueurs ex-aequo seront départagés en fonction des scores selon les 9, 6 et 3 derniers trous (départage informatique par logiciel RMS).

PRIX

- Pour la catégorie Dames : 2 Prix Brut
- Pour la catégorie Messieurs et Vétérans : 1 Prix Brut Général - 1 Prix Brut Séniors - 1 Prix Brut Vétérans

REMISE DES PRIX

La remise des Prix aura lieu le jeudi 30 juin, 30 mn après la rentrée de la dernière partie, au Club House du Golf de Villarceaux et sera suivie du cocktail de l'Amitié.

COMITE DE L'EPREUVE

Le comité de l'épreuve sera composé :

- Du directeur du tournoi
- Du Président de l'Association Sportive du Golf de Villarceaux - Jacques BOTTO
- De Damien RIPPE, OEC
- Des arbitres de l'épreuve.

TENUES VESTIMENTAIRES ET COMPORTEMENT

Les joueurs se doivent d'avoir un comportement correct et de respecter l'étiquette. A ce titre les blue-jeans, les tee-shirts, les débardeurs et les shorts sont interdits.

UTILISATION DE VOITURETTES ET CHARIOTS ÉLECTRIQUES

L'utilisation de voiturettes par les joueuses et les joueurs n'est pas autorisée sauf autorisation médicale reconnue par la FFG (joueurs handigolf).

L'utilisation de chariots électriques par les joueuses et les joueurs est autorisée.